Synthèse du rapport du jury « Capes interne Documentation » rédigé par l'outil IA Mistral :

Contexte session 2026 : dossier « Démarche interdisciplinaire, séquence pédagogique et parcours éducatifs » ; 30 postes, 679 inscrits, 391 présents, 70 admissibles, 30 admis. Concours très sélectif, oral coefficient double de l'écrit. (Rapport jury 2026, Espace doc Lyon)

1 Les incontournables / Compétences clés

- **Problématiser** : LA compétence pivot des deux écrits. La problématique doit mettre en évidence une tension, un paradoxe — jamais une annonce de plan ni une reprise du sujet. Deux problématiques distinctes à construire : celle de la synthèse (issue **du dossier**) et celle de la réflexion personnelle (issue de **vos** savoirs et savoir-faire).
- **La neutralité opérationnelle** : la note de synthèse est un écrit technique orienté vers un décideur — pas un essai théorique. Aucune première personne dans la synthèse ; le « je » est en revanche attendu dans la réflexion personnelle pour ancrer le vécu professionnel.
- **La technicité documentaire** : référence bibliographique aux normes, résumé indicatif (80 mots, règle de comptage stricte), mots-clés en langage naturel. Le jury parle de « deux exercices fondamentaux en bibliothéconomie » — c'est votre ADN de candidat prof doc.
- **Un métier incarné, pas idéalisé** : le jury valorise le candidat capable de se projeter dans le métier réel — référentiel de compétences, circulaire de missions, écosystème éducatif, pratique analysée et confrontée aux textes, EMI maîtrisée avec esprit critique et métacognition.
- **À l'oral, deux logiques distinctes** : l'exposé (15 min, plan, « carte » ou schéma mental, discours construit) puis l'entretien (posture d'échange et de dialogue, écoute, argumentation). Le jury évalue aussi la **posture de neutralité du fonctionnaire** (laïcité comprise comme liberté publique, « clé de voûte » de la République).

2 Les pièges et erreurs classiques

- **Éliminatoire pur** : copie blanche ; rupture d'anonymat (signer la note, signes graphiques distinctifs entre les exercices).
- **Problématique floue, absente ou hors sujet** : copie « très mal engagée », qui devient énumération de faits ou succession de résumés. Son absence est lue comme un manque de culture professionnelle.
- **Glisser vers le théorique** dans la synthèse (perte de valeur opérationnelle), apports extérieurs au dossier dans le développement, citations longues ou non référencées, documents oubliés (chacun doit être cité au moins une fois).
- **Décrire au lieu de problématiser** : le rapport sanctionne la « description d'activités couvrant l'ensemble des champs de la profession » au lieu de centrer sur le sujet.
- **Bordereau bâclé** : références et éléments d'analyse « manquent souvent de précision » — constat explicite du jury 2026.
- **Forme** : tirets/énumérations, style oral, jargon, familiarités, sigles non développés, ratures, illisibilité, absence de relecture finale.

- **À l'oral** : rester en posture « exposé » pendant l'entretien, réciter par cœur, conception « idéalisée » du métier, connaissance approximative des obligations régaliennes (le jury parle de « conducteurs qui conduisent avec une connaissance approximative du code de la route »).
- **Piège méta** : le jury relève que ses remarques « restent similaires à celles des années précédentes, ce qui interroge sur la lecture des rapports antérieurs » — ne pas lire les rapports 2023-2025 est déjà une erreur.

3 Remarques sur les épreuves : ce qui a manqué

Dimension	Constats du jury
Méthode	Peu de candidats maîtrisent l'exercice *formel* de la synthèse ; pas d'entraînement « dans les temps » aux 3 exercices ensemble ; gestion du temps et relecture finale insuffisantes
Style	Manque de hiérarchisation et de fil conducteur ; composition (intro/ développement/conclusion solidaires) non travaillée
Connaissances	Culture SIC et sciences de l'éducation insuffisamment mobilisée ; textes de référence et actualité du système éducatif mal suivis ; réglementation (laïcité, service public) approximative
Oral	Dossier, exposé, entretien et posture de neutralité = 4 phases à préparer ; l'oral (coef 2) peut faire remonter une note moyenne d'écrit — d'où l'urgence de s'y préparer sérieusement

4 Plan d'action : 5 priorités

1. **Chaque semaine, une épreuve blanche complète en 5 h** (synthèse + réflexion + bordereau), avec grille de lecture à 4 colonnes (n° doc / idée principale / arguments / position) et problématique écrite en une phrase avant tout plan.
2. **Atelier « problématique »** : sur les sujets 2020→2026, entraînez-vous à formuler deux problématiques distinctes (dossier vs réflexion), sous forme de tension ou paradoxe — c'est le premier critère de notation.
3. **Technicité documentaire systématique** : 2-3 références + résumés indicatifs de 80 mots (comptage au mot près) par semaine ; retenez la règle de comptage 2026 (une date = 1 mot, 50 % = 2 mots, sigle = 1 mot…).
4. **Routine de veille 30 min/jour** : circulaire de missions 2017, référentiel 2013, textes EMI/ interdisciplinarité, lectures SIC et sciences de l'éducation, actualité éducative — transformez chaque stage/activité vécue en situation analysable avec référence textuelle.
5. **Préparez l'oral dès maintenant** : dossier RAEP rédigé tôt et relu ; exposés de 15 min chronométrés avec carte mentale ; simulations d'entretien en mode dialogue (pas monologue) ; fiche laïcité/service public illustrée d'exemples concrets. Objectif : ne pas subir l'oral, en faire votre levier de classement.

Source principale : Rapport du jury, session 2026 — CAPES interne & CAER-CAPES, Documentation (président : N. Vallejo-Gómez, IGESR). Synthèse établie à partir des sections « Avant-propos », cadre réglementaire des épreuves, remarques sur la forme et le fond, sujet 2026 et méthodologie détaillée de la note de synthèse ; les chiffres proviennent du site des documentalistes de

l'académie de Lyon (espacedocweb). Le sujet 2026 reposait sur quatre documents (Giordan, Morin, arrêté du 19 mai 2015, Litt.et.Maths) — parfaits pour un premier entraînement.